Magnanville
Un état d'esprit

Communiqué du Maire, Michel LEBOUC

Magnanville, le 1er octobre 2021

Annonce par l'État de la construction d'un centre pénitentiaire à Magnanville

En 2018, le Président de la République, par le biais de la Garde des Sceaux Nicole Belloubet, avait annoncé un programme immobilier pénitentiaire qui prévoit la création de 15 000 places de prison supplémentaires sur une période de 10 ans. C'était un engagement de campagne du Président de la République Emmanuel Macron.

L'**État m'a informé qu'un terrain privé cadastré à Magnanville a été identifié** pour un projet de construction d'une maison d'arrêt de 700 places dans les Yvelines, sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. J'ai été contacté et invité à une réunion **avec les Services du Ministère de la Justice et du Préfet** pour me faire part de la décision du Président de la République.

La **parcelle foncière identifiée** se trouve sur la commune de Magnanville, à proximité de la commune de Soindres et au-dessus d'Auffreville-Brasseuil et de Vert. Le Président de la République et son Garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti ont annoncé leur décision par communiqué de presse ce jeudi 30 septembre.

C'est un projet d'État dont la décision n'appartient pas aux élus de proximité. Toutefois, en tant que premiers concernés, je souhaite que nous ayons notre mot à dire. J'y serai très attentif. Mon leitmotiv : continuer à défendre les intérêts des Magnanvillois comme je l'ai toujours fait ! Dans cet objectif, j'ai obtenu un rendez-vous avec le Garde des Sceaux Éric Dupont-Moretti que j'ai rencontré ce vendredi 1er octobre au Ministère de la Justice et à qui j'ai fait part de ma volonté d'être associé à chaque nouvelle étape du projet. Je lui ai également fait part de mon désaccord quant à la communication faite par son ministère de tutelle. La tournure de leur communiqué de presse laissait entendre, à tort, que je portais ce projet de maison d'arrêt.

Concernant le projet en lui-même, je n'ai pas pris position. Il y a un vrai débat, avec le syndrome du « oui mais pas chez nous » : oui ces services publics sont nécessaires, nous avons besoin de prisons, d'hôpitaux, de commissariats, de casernes de pompiers… mais pas sur notre territoire. Je suis un républicain et à ce titre, j'entends les arguments avancés par l'État : éviter les aménagements de peine induits par la problématique de la surpopulation carcérale, la création d'emplois (700 emplois pérennes), les retombées économiques pour le territoire, etc.

Mais je comprends également les questionnements des Magnanvillois concernant ce projet de construction. **Je serai à leur écoute et je ferai le lien avec les services de l'État pour que nous soyons le mieux informés possible et le plus consultés** à chaque nouvelle étape. Je me fais le garant de cette transparence envers les Magnanvillois, transparence qui me semble essentielle.

Hôtel de Ville / Rue de la Ferme 78200 Magnanville
Tél. 01 30 92 87 31 / communication@mairie-magnanville.fr
www.magnanville.fr